



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN
POUR UN SPORT
HUMANISTE
ET ÉMANCIPATEUR !



ÉDITION SPÉCIALE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022

CLIQUER 

C'EST VOTER 

« Il faut une vraie loi ambitieuse pour un sport humaniste émancipateur et démocratisé. »

Démocratie

- La construction d'une politique concertée avec l'ensemble des acteurs et actrices du sport...
- Un véritable « parlement du sport » doit être créé, en lieu et place de l'Agence Nationale du Sport...
- La création d'un observatoire des inégalités territoriales du sport pour conserver entre autres, une politique sportive cohérente sur tout le territoire...
- Un soutien accru à la vie associative (mouvement sportif et clubs) : la forme associative doit être soutenue au regard des objectifs démocratiques qu'elle se donne et préservée de toute dérive consumériste. Favoriser l'accès des femmes à la pratique sportive et aux instances dirigeantes...

Formations

Les formations aux métiers du sport doivent être menées par les établissements Jeunesse et Sports et les universités.

La formation des cadres est essentielle pour le développement des pratiques, leur qualité et leur pérennité. La formation aux métiers du sport doit être améliorée ; les éducateurs-trices sportifs-ves doivent accéder, sans que le coût de la formation professionnelle ne soit un frein, à une qualification la plus élevée possible, qui permette de déboucher sur une activité professionnelle viable et non précaire... Il doit y avoir une complémentarité avec les formations universitaires...

Ceci doit s'articuler avec un réseau national d'établissements du sport à renforcer.

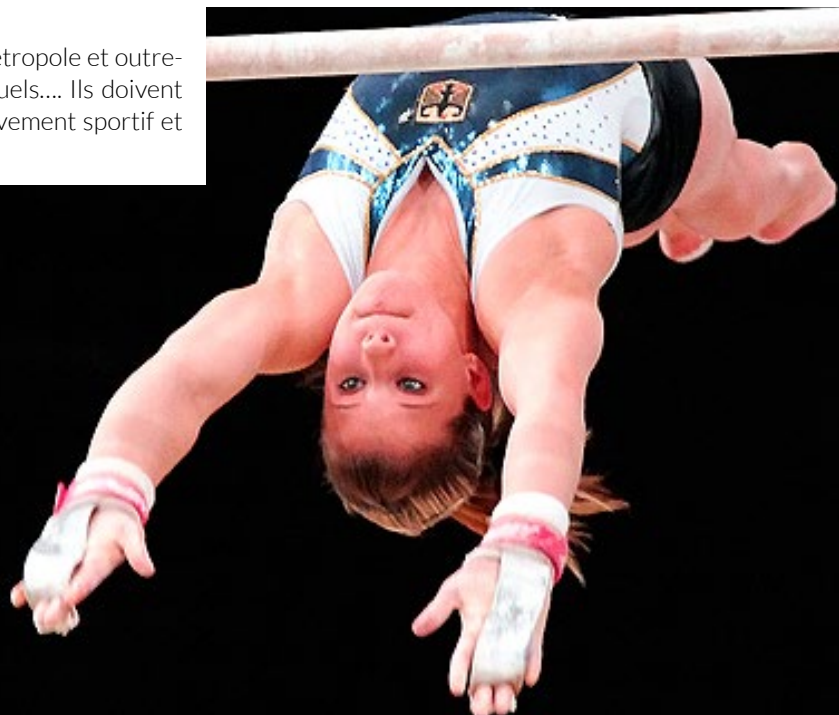
Il faut au moins un CREPS par région (métropole et outre-mer), avec maintien de tous les sites actuels.... Ils doivent rester un lieu privilégié d'accueil du mouvement sportif et des associations d'éducation populaire.

Un ministère Jeunesse et Sports de plein exercice au sein d'un pôle éducatif

... Le service public du sport doit s'appuyer sur un ministère de plein exercice, dans un pôle éducatif interministériel avec l'Education Nationale, l'Enseignement Supérieur et la Recherche...

Pour répondre aux besoins, l'État doit augmenter le nombre de professeur-es de sport et CTPS, conseiller-ère d'animation sportive (CAS), conseiller-ère technique et sportif-ve (CTS) - et en assurer la gestion grâce à une seule et même DRH ainsi qu'un seul et unique BOP (budget opérationnel de programme).

« Agir pour des événements sportifs internationaux (ESI) démocratiques, solidaires, écologiques et dé-marchandisés. »





Un Budget

Le budget des Sports doit être immédiatement doublé... avec un financement pérenne à terme équivalent à 1 % du budget de l'État. Le ministère chargé des Sports doit avoir la mainmise sur son budget, au lieu de transférer cette responsabilité à d'autres acteurs tels que l'Agence Nationale du Sport.

Équipement sportifs

Un plan de construction et rénovation pour des équipements sportifs durablement performants. Ce plan doit répondre à l'urgence d'une bifurcation écologique (stratégie bas carbone, diminution des empreintes eau et sol).

Une vision unitaire du sport

La responsabilité de l'État est de faire vivre de façon cohérente l'ensemble des différents secteurs ou forme de sport (haut niveau, professionnel, amateur, de masse, ...) comme système avec les objectifs de démocratisation et d'émancipation.

Le respect de l'être humain (protection des mineurs, lutte contre les dérives transhumanistes, violences sexuelles, dopage, ...) doit faire l'objet d'une priorité.

“ Pour le SNEP-FSU,
un regard lucide et critique
n'entraîne pas le rejet de principe
de rencontres internationales. ”

Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Ils doivent être exemplaires et devenir les Jeux du progrès, par un développement des solidarités, du respect de l'environnement, écologiques, de la « démarchandisation », de la lutte contre toutes formes de violences et de discriminations.

Handicap

La pratique sportive pour les personnes en situation de handicap doit être développée !

Ce développement nécessite un travail sur l'accessibilité aux équipements, l'inclusion dans des groupes d'entraînement de sportifs et sportives valides.

Tout de suite...

Les 10 propositions du SNEP-FSU pour un sport humaniste et émancipateur



Un Budget : avec un financement pérenne à terme, équivalent à 1 % du budget de l'État



Des formations aux métiers du sport menées par les établissements Jeunesse et Sports et les universités



La construction d'une politique concertée avec l'ensemble des acteurs et actrices du sport



Un soutien accru à la vie associative (mouvement sportif et clubs)



Un ministère Jeunesse et Sports de plein exercice au sein d'un pôle éducatif



Un développement de la pratique sportive pour les personnes en situation de handicap



Un réseau national d'établissements du sport à renforcer



Une vision unitaire du sport



La création d'un observatoire des inégalités territoriales du sport



Un plan de construction et rénovation pour des équipements sportifs durablement performants

Contact

SNEP-FSU National - Paris

76, rue des Rondeaux - 75020 Paris

Horaires d'ouverture - du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Mail : secretariat@snepfusu.net - Tél. : 01 44 62 82 23



Retrouvez toutes les informations sur
www.snepfusu.net/contact



Suivez-nous sur
www.facebook.com/snepfusu